



VACCINATION : QU'EN EST-IL DES PATIENTS STENTÉS ?

Marine BOUCARD¹, Vannina FIESCHI¹, Laura PORCHER¹

¹ : Pharmacie, Centre Hospitalier Général - Notre Dame de la Miséricorde, Site du Stilettu - 1180 Route A Madunuccia, 20090 Ajaccio

Introduction et objectif



- Selon les recommandations, les patients atteints de pathologies cardiaques doivent recevoir les vaccinations habituelles (diphtérie, tétanos, poliomyélite (DTP)), ainsi que les vaccins contre le pneumocoque, la grippe et la Covid-19.
- En Corse, la couverture vaccinale reste insuffisante, notamment contre la grippe (40 % chez les personnes à risque, 18 % chez les moins de 65 ans).
- L'objectif est donc d'évaluer la couverture vaccinale contre le DTP, la Covid-19, la Grippe et le Pneumocoque chez les patients porteurs de stents actifs.

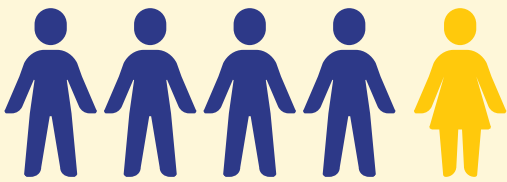
Matériel & Méthode

Étude rétrospective portant sur des patients de moins de 75 ans, primo-stentés, sans troubles cognitifs, ayant présenté un syndrome coronarien aigu ou chronique.
La vaccination a été abordée pendant l'entretien pharmaceutique (EP) post-angioplastie afin de renforcer les messages de prévention associés.

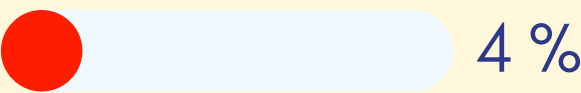


Résultats et discussion

DONNÉES DEMOGRAPHIQUES

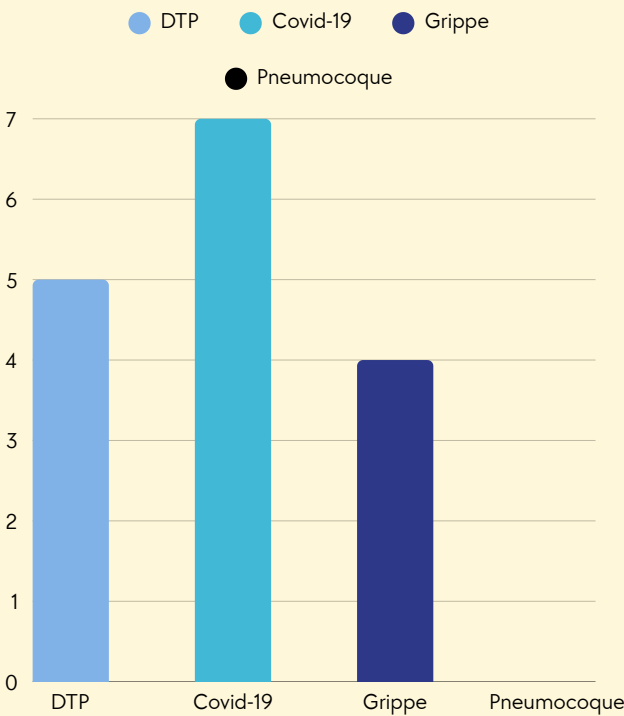


Depuis juillet 2024, les EP menés en cardiologie ont concerné 25 patients porteurs de stents actifs.
Parmi eux, 20 hommes et 5 femmes (sexe ratio de 4), avec un âge moyen de 65 ans ($\pm$ 7 ans).

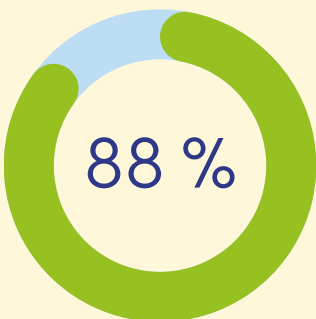


des patients vus en EP ont un schéma vaccinal complet contre le DTP, le pneumocoque, la grippe et la COVID-19.

VACCINATION PARTIELLE DES PATIENTS VUS EN EP



des patients n'ont jamais reçu aucun des vaccins recommandés, les exposant ainsi à un risque accru.



des patients non vaccinés se disent prêts à mettre à jour leur vaccination et prévoient de consulter leur médecin traitant ou leur pharmacien d'officine pour recevoir les vaccins manquants.

Deux patients refusent catégoriquement la vaccination malgré l'EP réalisé.

CONCLUSION

La couverture vaccinale reste insuffisante chez les patients stentés. Le pharmacien est un acteur essentiel dans la prévention en abordant le sujet lors de l'EP favorisant ainsi l'adhésion thérapeutique du patient.

Afin d'améliorer encore la couverture vaccinale de nos patients, il est prévu de recontacter les 22 patients non vaccinés dans les 6 mois après l'EP.